



**HAL**  
open science

## Introduction générale - La crise au fondement des sciences sociales ?

Gilles Holder

► **To cite this version:**

Gilles Holder. Introduction générale - La crise au fondement des sciences sociales?. Les Cahiers de MaCoTer, A paraître, 3. hal-04319629

**HAL Id: hal-04319629**

**<https://hal.science/hal-04319629v1>**

Submitted on 3 Dec 2023

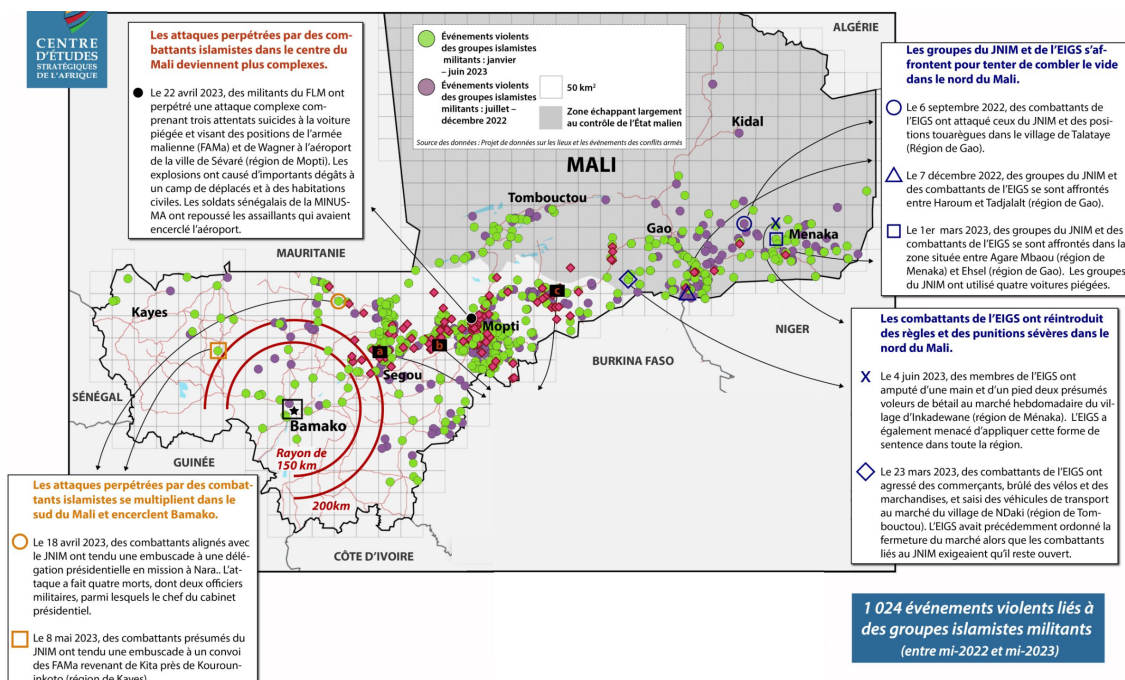
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Holder, Gilles, 2023, « Introduction générale - La crise au fondement des sciences sociales ? », *Les Cahiers de MaCoTer*, n°3, 15 p. (sous presse)

Les textes réunis dans ce numéro des *Cahiers de MaCoTer* sont issus d'un Workshop international intitulé *Les sciences sociales dans la crise. Pratiques de recherche et production de savoirs en situation de conflit*, qui s'est tenu le 28 octobre 2019, en prélude à l'École d'automne de Bamako coorganisée par le Laboratoire Mixte International MACOTER et l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako.

C'est donc quatre ans plus tard, presque jour pour jour, que nous publions les principaux textes de ce Workshop, tandis que la crise qui accable dramatiquement le Mali n'a cessé de s'aggraver, comme le montrent les deux cartes ci-dessous, affectant d'autant la recherche en sciences sociales qui se voit soumise à des contraintes croissantes. Si l'accès au terrain hors de Bamako était déjà problématique en 2019, voire interdit aux chercheurs étrangers en vertu du critère dit de la « zone rouge », en 2023, il est désormais fortement déconseillé aux chercheurs maliens eux-mêmes de se rendre dans les zones rurales sur plus de la moitié du territoire national, tandis qu'ils se voient obligés de rallier les villes comme Tombouctou ou Gao en avion. La carte ci-après, élaborée par le think tank américain Africa Centre for Strategic Studies, illustre l'ampleur de la problématique sécuritaire actuelle au Mali.



Carte générale des événements violents liés aux groupes djihadistes sur les périodes de juillet à décembre 2022 et janvier à juin 2023 (Source : Africa Centre for Strategic Studies, 10 juillet 2023)

Cette situation de fermeture du terrain est la conséquence directe des violences perpétrées par les groupes armés, mais aussi des restrictions de circulation imposées par les autorités maliennes pour raisons sécuritaires. Or une telle situation pose la question d'une production des savoirs à la fois académiques et *utiles*, qui puisse demeurer conforme au principe wéberien dit de neutralité axiologique : « d'une part le refus de choisir entre les valeurs pratiques que l'on analyse et d'introduire entre elles une hiérarchie ou une préférence, d'autre part la définition des limites de la compétence de la science » (Freund, 1990).

Au Mali, mais c'est tout aussi vrai au Burkina Faso, au Niger ou encore au Tchad, les sciences sociales *dans la crise* obligent les universitaires à faire de ce moment tragique de l'histoire, un temps de vérité, de retour sur leurs pratiques et le sens de leur métier. La recherche au Mali, et plus largement au Sahel, est-elle encore en mesure de répondre aux nécessités, sinon à l'urgence de comprendre et transmettre les savoirs relatifs aux logiques, aux ressorts, aux enjeux d'une crise qualifiée de « multidimensionnelle » ? Dans un pays en guerre, les restrictions d'information pour raisons tactiques et stratégiques sont bien sûr légitimes. Mais par voie de conséquences, elles impactent aussi la recherche universitaire qui a besoin d'accéder à l'information et au terrain, pour des raisons qui ne sont pas celles des médias, mais de l'analyse et la mise en place de savoirs académiques. Or dans de telles conditions, la recherche a-t-elle encore la possibilité d'interroger la crise, tout en conservant une position neutre ou en tout cas sans jugement de valeur ? Peut-elle produire des savoirs sur l'état de la société, sans être prise dans l'agenda de la crise, y compris sur le plan psychologique ? Youssouf Karambé, qui s'interroge dans ce numéro sur le statut et le rôle du chercheur chez soi en temps de conflit, considère, à l'instar de nombreux enseignants-chercheurs maliens, que son travail sur le terrain et ce qu'il en fait doivent être questionnés. Mais dans le même temps, il estime qu'il est difficile d'en parler, parce que la crise sécuritaire engendre également une crise de confiance et qu'elle l'affecte de multiples manières en tant que chercheur, mais aussi en tant que Malien. Si l'observation d'une certaine distance à l'égard des personnes interrogées est nécessaire pour leur sécurité et celle du chercheur, on constate aussi la mise en place insidieuse d'une auto-censure, qui tient autant aux réserves et à la prudence imposées par la situation, qu'au sentiment de frustration et d'impuissance que le chercheur éprouve à exercer son métier.

Pourtant les situations de crise ne sont-elles pas par définition un état classique des sociétés, autre manière de parler du changement social, voire du changement de l'ordre social. C'est en cela que les sciences de l'homme et de la société sont en quelque sorte « taillées » pour l'analyse des crises, dès lors que leur travail est de comprendre la nature et les causes des problèmes sociaux, de manière à ce que les pouvoirs publics puissent anticiper la crise à venir, ou bien en sortir. Certes,

il est tout à fait normal de distinguer crise de la société et crise sécuritaire ; sinon que le même terme est mobilisé, ce qui conduit à réfléchir au sens du mot « crise ».

### **Lorsque la crise est devenue « multidimensionnelle »**

Il revient au Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine d'avoir posé le premier le principe d'« *un Concept stratégique visant à articuler, de manière holistique, les mesures politiques, sécuritaires et militaires à prendre en vue du règlement rapide des crises auxquelles le Mali est confronté.* » (CPS-UA, 2012 : 2)

Dans le document de synthèse du CPS, ce « Concept stratégique » n'est jamais nommé autrement que par ses objectifs, lesquels devaient aboutir à la résolution des crises qu'avait connu le Mali en 2012. Mais on peut aisément en déduire que ce concept n'est rien d'autre que la réduction des différentes crises en une seule, laquelle devient alors logiquement « multidimensionnelle » : « *Dans le traitement des crises que connaît le Mali, il est essentiel de garder à l'esprit leur complexité et leur caractère multidimensionnel, tant il est vrai qu'elles procèdent de facteurs de nature sécuritaire, identitaire, politique, socio-économique, environnementale et humanitaire, auxquels s'ajoute une dimension genre. Il est tout aussi crucial de prendre pleinement en compte la dimension régionale de la crise dans le nord du Mali, qui appartient au grand espace sahélo-saharien, une région confrontée à de multiples défis, notamment le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, la prolifération d'armes, des trafics illicites et des rébellions récurrentes, ainsi que l'impact du changement climatique et une pauvreté extrême.* » (ibid. : 3) Ainsi naquit un concept vide de sens, sans aucun effet sur la réalité d'alors, et aujourd'hui sans aucun champ d'application. Enfin presque, car si le concept a fait long feu du point de vue stratégique, l'expression a en revanche trouvé sa place dans le langage communicationnel : la crise malienne, qui s'étendra bientôt aux autres pays du Sahel et menace désormais les pays côtiers, est devenue « multidimensionnelle ».

L'usage systématique de ce terme dans les discours officiels et les rapports d'expert largement relayés et diffusés par les médias permet de rehiérarchiser les problèmes en fonction des intérêts du moment et de celui qui les énonce : s'agit-il d'une crise institutionnelle, politique, économique, sociale ; ou bien est-ce une crise générationnelle, identitaire, écologique, environnementale ; à moins qu'elle ne soit sécuritaire, humanitaire, sanitaire ? Dans tous les cas, la crise n'est jamais aussi multidimensionnelle que lorsqu'aucune solution n'est envisagée ou simplement imaginable. Mais ce dont on peut être à peu près sûr, c'est que la crise multidimensionnelle ne qualifie pas seulement la complexité d'une situation dégradée ; elle est requise dans un contexte précis, en l'occurrence celui du conflit armé et ses diverses interprétations : terrorisme pour l'État et la communauté internationale ; guerre asymétrique pour les militaires ; conflit ethnique ou communautaire pour les consultants et les acteurs humanitaires ; guerre d'indépendance pour

ceux qui ne se reconnaissent pas dans l'État-nation ; guerre sainte pour ceux qui contestent l'ordre établi et ses valeurs.

Pour répondre à la crise de 2012 qualifiée multidimensionnelle, le Mali, qui sera bientôt suivi par le Burkina Faso et le Niger, s'est appuyé militairement, financièrement, technologiquement et conceptuellement sur la communauté internationale – ONU, Union européenne et France pour les principaux acteurs institutionnels. Au Concept stratégique proposé par l'Union africaine, succéda alors en 2014 la doctrine dite des 3D : Diplomatie-Défense-Développement, qui était censée articuler retour de l'État, réponse sécuritaire et développement économique, non sans un déséquilibre substantiel entre le militaire et le développement<sup>1</sup>.

Dans un témoignage publié en ligne en 2022, l'ancien ambassadeur et conseiller d'État Antoine Pouillieute retrace la genèse de cette doctrine, qualifiée là encore de « stratégie ». Il rappelle d'abord que de tout temps, « la séduction des peuples [était] la condition d'une conquête durable ». Aux XIXe et XXe siècles, alors qu'elle a revêtu une forme rationnelle-légale, cette approche de la séduction est expérimentée par l'administration coloniale française, à travers les Bureaux arabes ou encore le Service des affaires indigènes. Elle est redéfinie par les Américains à partir de 1942, dans la perspective de Libération et de reconstruction de l'Europe, un schéma qu'ils adapteront plus tard lors de la première guerre du Golfe en 1994, puis la crise du Kosovo (1998-1999) et enfin l'Afghanistan (2001-2021). S'agissant de la crise au Mali, c'est à la suite de l'Opération Serval, en 2014, que la France déploiera son dispositif de libération et reconstruction des pays du Sahel, à travers la stratégie désormais baptisée 3D.

Dans une communication présentée en 2022 au colloque *Vingt ans après la guerre en Côte d'Ivoire. Penser la crise en temps de paix*, Julien Antouly et moi-même avons proposé un recensement des principaux acteurs institutionnels et leurs dispositifs mis en place pour le rétablissement de la paix au Sahel. Il s'agissait de montrer comment les uns et les autres s'enchevêtraient, se superposaient et formaient système – Roland Marchal parle même de « système de conflit » à propos du Soudan (2006 : 136) –, grâce en particulier à un environnement juridique des interventions, y compris et avant tout militaires, validées par les résolutions onusiennes. Ce faisant, se dessinait alors les contours d'une « économie de la crise » propice aux marchands d'armes, mais aussi et peut-être

---

<sup>1</sup> À cet égard, le rapport de la Cour des comptes de 2021 est sans ambiguïté : « Si les dépenses françaises [de l'aide au développement] ont plus que doublé, passant de 580 M€ à 1,35 Md€ entre 2012 et 2018, la majorité de ces sommes concerne des dépenses militaires. L'aide publique au développement n'a pas suivi la même progression et la priorité affichée tarde à se traduire dans les faits. » Voir le rapport publié en ligne : « Les actions civiles et militaires de la France dans les pays du G5 Sahel », 22 avril 2021, suivi du référé téléchargeable en date du 9 février 2021. URL – <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-actions-civiles-et-militaires-de-la-france-dans-les-pays-du-g5-sahel#:~:text=La%20France%20a%20déclaré%20, sommes%20concerne%20des%20dépenses%20militaires.>

avant tout à ceux que nous avons qualifié de « marchands de solutions » (Antouly et Holder, à paraître).

On ne s'étendra pas sur l'efficacité de ce dispositif 3D qui, s'il a été opérationnalisé, s'est révélé aussi complexe à faire manœuvrer que la crise malienne qu'il prétendait résoudre, aboutissant aux coups d'État d'août 2020 et mai 2021. Ce dispositif entendait en effet faire cohabiter des forces armées hétérogènes – l'armée nationale avec les FAMA, l'armée française avec Barkhane, l'armée tchadienne avec les FATIM, la mission onusienne avec la MINUSMA – et différentes médiations internationales aux intérêts divergents. Et que dire des partenaires techniques et financiers, qui optaient ici pour le retour de l'État à travers la réalisation de services publics – routes, adductions, etc. –, là pour l'appui budgétaire, ailleurs pour le renforcement de capacités, notamment militaires avec l'EUCAP et EUTM Mali. On peut mesurer rétrospectivement les limites de ce dispositif international – que l'on peine encore à chiffrer<sup>2</sup> –, au regard de l'extension croissante des zones de conflits, du nombre de victimes civiles et des immenses espaces dont l'État malien a perdu le contrôle. Mais on le mesure également à l'aune de la diffusion accélérée du putsch malien vers le Burkina Faso, en janvier et septembre 2022, et le Niger, en août 2023<sup>3</sup>, non sans le soutien d'une partie des populations, essentiellement la jeunesse urbaine. Or ces putschs ont tous été réalisés par des officiers qui auront bénéficié de ce qu'on appelle le « renforcement des capacités » dans le jargon développementaliste. Dès lors, pour les acteurs internationaux engagés dans le dispositif des 3D au sein du G5 Sahel, de « multidimensionnelle » en 2013, la crise semble être devenue « totale » dix ans plus tard.

### **Complexe, multidimensionnelle, totale... : de quoi la crise est-elle le nom ?**

Pour tenter de répondre à une telle question, on peut poser paradoxalement une autre question : pourquoi le mot « crise » a-t-il été choisi et s'est-il imposé dans les discours politiques, dans les chancelleries, à l'ONU et jusque dans les sciences sociales pour parler du Sahel (Bonnecase et Brachet, 2013) ? Et du reste, quel rapport existe-t-il *a priori* entre une crise sécuritaire, qu'elle soit

---

<sup>2</sup> S'agissant des principaux bailleurs réunis à Bruxelles au sein de la Conférence des donateurs (il y en aura d'autres qui suivront), les fonds alloués pour 2013 s'élevaient à 3,2 milliards d'euros, dont une partie seulement seront versés, le Mali ne pouvant assumer toutes les conditions nécessaires à leur décaissement intégral. Quant à l'opération Barkhane, elle coûtait à elle seule près d'1 milliard d'euros par an au cours des dernières années 2019-2020. Lire notamment l'article du site *Zone militaire – Opex360.com* : « Les surcoûts de l'opération Barkhane ont déjà atteint 911 millions d'euros en 2020 ». URL – <https://www.opex360.com/2020/10/17/les-surcouts-de-loperation-barkhane-ont-deja-atteint-911-millions-deuros-en-2020/>

<sup>3</sup> Nous évoquons ici les seuls coups d'État liés à la crise malienne, laissant de côté ceux du Tchad d'avril 2021, de la Guinée de septembre de la même année et du Gabon d'août 2023, qui participent néanmoins de la même séquence temporelle.

complexe, multidimensionnelle ou totale, et une crise d'adolescence, une crise économique ou une crise de larmes ?

Le rapport tient bien sûr à l'usage du mot crise, lequel vient à l'origine du vocabulaire médical pour définir chez un patient une situation transitoire à la fois brusque, intense, et qui marque une rupture. Certes, la crise malienne n'est pas une maladie, à moins d'user de métaphore et prendre le corps social comme un corps biologique. Mais si l'on s'y essaie, alors on pourrait dire que la crise malienne est « intense » au regard de son degré de violence et des victimes qu'elle a faites en termes de réfugiés, de migrants, de blessés, de morts. Maintenant, est-elle pour autant « brusque », « transitoire », pour filer la métaphore médicale, alors que la situation perdure depuis plus de onze ans ? Et d'ailleurs, doit-on se limiter à 2012 comme date fixant le début de la crise ? Ne faut-il pas en effet remonter aux rébellions successives de 1963-1964, 1990-1996, 2006, 2007-2009, plutôt que considérer la dernière de 2012, parce que plus « multidimensionnelle » ? À moins qu'il ne faille plutôt prendre en compte la loi sur la décentralisation de 1993 et les élections communales de 1999, pour autant qu'elles auraient eu comme effet d'affaiblir l'autorité de l'État central au profit de collectivités territoriales trop peu contrôlées ? Mais à y réfléchir, la crise ne commencerait-elle pas un peu avant, en 1985, avec la mise en place des Programmes d'ajustement structurels qui conduiront à un pilotage de l'État par les institutions de Bretton Woods, assorti d'une perte de souveraineté économique et politique ? A moins d'invoquer, plus tôt encore, l'appauvrissement du pays dû aux grandes sécheresses de 1972-1973, 1984-1985 et 2004-2005, lesquelles ont particulièrement touchées les régions centre et nord du Mali, non sans bouleverser les équilibres socio-économiques et provoquer une série de migrations vers la Côte d'Ivoire, l'Algérie, ou la Libye. Et quitte à remonter le temps, pourquoi ne pas aller jusqu'au coup d'État du lieutenant Moussa Traoré en 1968, qui suspendra les institutions et inaugurerait le principe du recours à la force pour changer de république ? À ce stade, ne doit-on pas simplement considérer le phénomène de fragilité institutionnelle, lorsque l'on constate qu'au cours de ses soixante-trois ans d'existence, le Mali aura vu un militaire à la tête de l'État durant plus de la moitié du temps, soit trente-huit années cumulées<sup>4</sup> ? Si l'on établit une telle relation, il faut alors en faire la genèse, en l'occurrence le décret de création du Soudan français en 1890, où l'administration coloniale réunit artificiellement un vaste ensemble régional en une même entité centralisée. Or ce Soudan français, qui deviendra la République du Mali en 1960 avec des frontières inchangées, avait pour

---

<sup>4</sup> En effet, aux 23 ans de pouvoir du lieutenant Moussa Traoré, devenu entre-temps général, on doit ajouter 1 an de transition en 1991, assurée par le lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré, en tant que chef de l'État. Nommé général par le président Alpha Oumar Konaré, il succédera à ce dernier en 2002 comme président de la République, et ce jusqu'en 2012, soit deux mandats cumulant 10 ans. Suivra un nouveau coup d'État en 2012, avec une transition d'1 an dirigée par le capitaine Aya Sanogo, devenu lui aussi général, et enfin les 3 années de transition menées par le colonel Assimi Goïta depuis 2020.

seule vocation de répondre à la logique d'exploitation économique de la France métropolitaine, et non à la construction d'un pays indépendant. Se pose ainsi la viabilité d'un territoire national qui, lors de sa construction, ne fut jamais pensé pour faire pays, expliquant en partie les difficultés de l'État malien, jeune et aux ressources limitées, à imposer la République partout et pour tous.

En réalité, choisir 2012 comme début de la crise malienne est un choix politique qui permet d'éviter d'en interroger les « multiples dimensions », à commencer par son historicité. Or si l'on remonte ainsi le fil des événements paroxysmiques, des ruptures, des transitions et jusqu'à la genèse coloniale du Mali voici 133 ans, on y aperçoit les jalons d'une « crise permanente », selon l'expression de la Fondation Friederich-Ebert (2017). Et si la situation actuelle n'était pas aussi dramatique, on pourrait dire de façon cynique que la crise malienne est en réalité assez stable. Mais s'agit-il bien de cynisme, lorsque la majorité des Maliens vivant loin des villes, soit 58,4 % de la population<sup>5</sup>, mènent au quotidien un combat pour assurer leur survie et leur propre sécurité ? Au Mali, et d'une manière générale dans les pays du Sahel, la crise n'est finalement jamais considérée comme économique, ni sociale, puisque cela constitue le lot quotidien des populations ; la crise au Sahel est toujours sécuritaire, comme si le mot ne pouvait être requis qu'à la condition que les armes parlent et menacent ainsi un ordre fixé par la communauté internationale. Exit dès lors les crises de « mauvaise gouvernance » et les ratés de la démocratie libérale, affaire de « marchands de solutions » spécialisés dans ce que l'on a coutume d'appeler, comble de l'ironie, le développement économique et social.

Les économistes, grands spécialistes du concept de crise, parlent quant à eux de « cycles ». À cet égard, on peut lire dans un site en ligne dédié aux étudiants que : « *L'économie connaît des cycles [...] : un « cycle est composé d'un ensemble d'années séparées par des maximums et des minimums », selon Guitton (Les mouvements conjoncturels)<sup>6</sup>. Les maximums correspondent aux périodes de crises, et les minimums aux périodes de reprise de l'activité. Mais la notion de cycle a elle-même connu des variations dans sa signification ; elle correspondait à l'alternance de phases d'expansion et de dépression, établies autour d'un trend, c'est-à-dire d'une tendance à la hausse progressive. La situation économique se complexifiant, les cycles ont été considérés comme de simples fluctuations autour de ce trend.* »<sup>7</sup> Si la crise est vue ici comme structurellement récurrente, on peut néanmoins se demander dans quelle mesure elle ne constitue pas elle-même la structure de ce « trend », la tendance qui détermine la fluctuation des cycles, dès lors que l'on admet que la crise n'est pas réductible à l'« événement » (Bensa et Fassin, 2002). De fait, s'il s'agit de mobiliser ici les

---

<sup>5</sup> Chiffres concernant l'année 2017, les plus récents disponibles fournis par la banque de données Statistita. URL – <https://fr.statista.com/statistiques/1008240/part-population-urbaine-mali/>

<sup>6</sup> Cf. l'ouvrage de référence d'Henri Guitton, *Les mouvements conjoncturels*, Paris, Dalloz, 1971.

<sup>7</sup> Voir le site LMP lemondopolitique.fr, rubrique « Crises et cycles » (sans date). URL – <https://www.lemondopolitique.fr/cours/economie/macroeconomie/crises-cycles.html>



sciences sociales, celles-ci ne doivent-elles pas considérer les temps de paix et de contrôle social comme autant de fluctuations, tantôt « maximums », tantôt « minimums », d'une seule et même crise qui serait permanente ?

Car l'enjeu ne se situe pas seulement dans la compréhension de la crise malienne ; il faut aussi pouvoir comprendre sa récurrence. Or si les chercheurs ne proposent pas l'hypothèse d'une certaine permanence de la crise, qui l'appréhendera autrement que du point de vue des logiques sécuritaires, qui ne savent remonter au-delà de 2012 ? À coup sûr, ce ne sera ni la classe politique, prompte à dissimuler les raisons de la crise dont elle est en partie responsable, ni la communauté internationale qui ne se mobilise sérieusement que lorsque la crise se mue en guerre.

La question demeure néanmoins de savoir en quoi les chercheurs en sciences sociales peuvent valablement penser la crise de façon critique, la décrire, en faire l'historicité, la déconstruire et en proposer une relecture utile, lorsqu'ils y sont soumis à travers un stress quotidien et inavouable, sans possibilités de s'en extraire émotionnellement et intellectuellement ?

### **Ce que la crise fait aux sciences sociales : entre doutes et espoirs**

Bien que généralement renvoyée à un amateurisme séduisant mais sans vrai usage opérationnel, la recherche en sciences sociales est d'autant plus indispensable dans un pays comme le Mali qu'elle est peu mobilisée, et donc peu financée. Pour autant, si l'on parle de recherche académique, c'est-à-dire libre et publique, non inféodée à un commanditaire qui entend valider ses propres termes de référence et réaliser les décaissements budgétaires inhérents, encore faut-il que les chercheurs soient au clair avec l'objet proposé : les sciences sociales *dans* la crise signifie-t-il que celles-ci sont aussi *en* crise ? Et si oui, s'agit-il réellement d'une perturbation ou au contraire de son régime normal, dès lors qu'elle se doit de réinterroger en permanence ses outils, ses méthodes, ses objets, qui constituent ensemble les éléments saillants de son épistémologie ?

Pour le Mali, qui revendique une certaine « souveraineté intellectuelle », la production des savoirs sur la société devrait être une ressource majeure pour les politiques publiques sur la résolution des conflits, les conditions de la paix et la mise en place d'une économie afférente. Nous l'avons dit plus haut, le recours à la recherche scientifique permet de proposer une lecture différente de celle faite par le politique, le militaire et l'expert, grâce à une analyse de la nature, de la forme, de l'historicité, du contexte, de l'économie morale et politique de la crise. Parce que les savoirs académiques se construisent à partir d'un préalable empirique, au ras du quotidien des individus, et d'une méthodologie validée par des pairs ; parce que ces savoirs sont proposés aux revues et aux éditeurs qui évaluent « en aveugle » les travaux soumis à publication ; et parce qu'ils doivent

répondre à une « éthique de la diffusion »<sup>8</sup>, les savoirs produits par les sciences sociales sont *a priori* tout indiqués pour répondre aux besoins de compréhension de la crise. Mais en réalité, ce sont les situations de conflit elles-mêmes qui modifient sensiblement leur position.

Il s'agit d'abord de l'accès aux données, qui passe nécessairement par le terrain – le « laboratoire de l'ethnologue » disait Michel Izard (1991 : 471) –, accès entravé, sinon empêché pour des raisons de sécurité, de secret défense, de confidentialité. C'est ensuite la réactivité et le temps court demandés par les décideurs et les bailleurs quant à la réalisation d'une étude. Or cela permet difficilement de produire des savoirs empiriques – qui demandent d'autant plus de temps à recueillir que la situation est précaire – et de valider des analyses en les soumettant aux lectures critiques d'une revue. Dans de telles conditions, la production des savoirs ne peut être, au mieux, qu'une réactualisation de ceux acquis antérieurement – un état de l'art, en quelque sorte –, au pire une compilation d'informations faiblement critiques et peu vérifiables issues de rapports produits dans les mêmes conditions. Au final, les sollicitations qui sont faites aux sciences sociales – quand elles le sont – visant à informer les situations de conflit, rétrécissent de façon préoccupante le travail du chercheur auquel on impose un objet (le conflit), une actualité (la crise), un postulat (la paix), un format (le rapport). Certes, le phénomène n'est pas nouveau, et l'impératif de l'utilité sociale des sciences n'est jamais plus élevé qu'en temps de crise, avant de se muer en patriotisme intellectuel en temps de guerre, comme le faisait remarquer Michel Wieviorka (2015). Ce faisant, le chercheur dans la crise tend à mobiliser ses savoirs « *sous une forme opérationnelle des compétences [...] favorisant la conception managériale de la recherche et de son organisation, affaiblissant l'autonomie des professionnels de la science* » (Vilkas, 2009 : 61).

De ce point de vue, les sciences sociales dans la crise, et *a fortiori* dans la guerre, peuvent être elles-mêmes en crise, lorsqu'elles sont mobilisées pour produire des savoirs formatés à la décision et servir de caution scientifique à l'action politique et/ou militaire, qui en constituent quasiment les seuls bailleurs. Autrement dit, si les sciences sociales sont parfois perçues comme étant en crise, c'est sans doute moins la conséquence d'une situation de crise que le périmètre d'autonomie auquel elles sont assignées en termes d'utilité sociale, et donc leur financement.

---

<sup>8</sup> CNRS, 2015, « Les enjeux éthiques du partage des données scientifiques », Avis du Comité d'Éthique Scientifique du CNRS (COMETS), 7 mai. URL – [http://www.cnrs.fr/comets/IMG/pdf/2015-05\\_avis-comets-partage-donnees-scientifiques-2.pdf](http://www.cnrs.fr/comets/IMG/pdf/2015-05_avis-comets-partage-donnees-scientifiques-2.pdf)

## La crise comme champ privilégié des sciences sociales

Présentée ainsi sous l'angle, tantôt du désintérêt des bailleurs préférant des rapports et des livres blancs, tantôt d'une réduction de leur autonomie scientifique à mesure qu'elles dépendent financièrement de la demande politique, la situation des sciences sociales dans la crise pourrait sembler désespérée. Pourtant, il faut souligner que la recherche ne s'est jamais justifiée autrement que parce qu'il s'agit de comprendre une société malienne – mais cela vaut pour n'importe quelle société – d'autant plus incompréhensible qu'elle est en permanence en mouvement, changeante, en recomposition.

S'agissant de la recherche dite africaniste – expression pratique, mais pas toujours sans *a priori* –, les sciences sociales se sont très tôt et presque continuellement exercées dans des situations de crises, sinon de conflits. On connaît l'activisme patriotique de l'anthropologue britannique Edward Evans-Pritchard qui, en 1940, leva une milice Anuak pour harceler les occupants italiens au Soudan, à l'instar de son devancier célèbre que fut l'officier britannique Thomas E. Lawrence, plus connu sous le nom cinématographique de Lawrence d'Arabie.

Différemment de l'ethnologie du Musée de l'Homme et de son penchant pour les cultures fixes, immuables plutôt que leur contemporanéité et leur dynamiques internes, des hommes comme l'anthropologue Georges Balandier ou le géographe Gilles Sautter accompagnèrent sur le plan conceptuel la lutte pour les indépendances, en appréhendant la « situation coloniale » (Balandier 1951) qu'ils voyaient avec raison comme une crise. S'ouvrait là une voie où les sciences sociales rompaient avec l'exotisme et l'eurocentrisme, pour être aux prises avec l'actualité des femmes et des hommes qui, en particulier pour l'Afrique postcoloniale, ne cesseront d'être confrontés à des situations de crises, qu'il s'agisse des régimes de violence, des guerres civiles et de partition, des révolutions de toutes obédiences, ou encore des pandémies. Quant aux chercheurs, c'est au cœur de ces situations qu'une partie croissante d'entre eux va opérer, qu'il s'agisse de terrains de guerre ou de camps de réfugiés (Agier, 2008), lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes l'objet de violences politiques, comme a pu l'être l'anthropologue Françoise Claustre, enlevée au Tchad en 1974 par les troupes rebelles d'Hissène Habré.

Cette présence des sciences sociales dans la crise n'est pas seulement un héritage du renversement du monde marqué par la fin des aventures impérialistes de type colonial. Elle témoigne aussi de ce que Michel Agier (1997) appelle les « nouveaux contextes » et les « nouveaux engagements sur le terrain » qu'entraîna la chute du Mur de Berlin en 1989, révélant la « face obscure de la modernité » (Assayag, 2004) avec, en son paroxysme, de nouvelles guerres civiles, voire

génocidaires, qui deviennent autant de terrains de l'anthropologue (Geffray, 1990), de l'historien (Chrétien et Kabanda, 2013), de la science pour le développement (Atlani-Duault et Vidal, 2009).

Certes, les sciences sociales sont souvent là où l'histoire est en mouvement, et elles ne sont jamais aussi pertinentes que dans ces moments où elles envisagent ce qu'on pourrait appeler un *régime de mutations*, pour reprendre le propos de Jacky Bouju dans ce numéro. Mutations dans la société qui se décompose et se recompose, à l'instar des mouvements de plaques tectoniques provoquant tremblements de terre, effondrements, reconfigurations de paysages, voire de civilisations. Mais mutations également dans les sciences sociales elles-mêmes, lorsqu'elles n'ont de cesse de se redéfinir en fonction de la société qu'elles étudient : mutations vis-à-vis de l'environnement et l'époque qui détermine leurs objets – colonisation, postmodernité, globalisation, digitalisation, virtualisation – ; mutations vis-à-vis du financement de leur recherche – des instituts aux agences, des agences aux fondations, des fondations à l'industrie – ; mutations enfin vis-à-vis d'elles-mêmes – leurs objets, leurs méthodes, leurs concepts, leur éthique.

### **Accéder ou pas aux terrains difficiles : entre choix et éthique**

Doit-on pour autant considérer que, dans un contexte difficile comme celui du Mali, les sciences sociales doivent désormais se définir sous le signe d'une spécialisation des situations de crise : la guerre, les camps, les virus, l'environnement, le réchauffement climatique ?

Prenons le cas de la guerre comme crise, puisque nous avons vu qu'elle en est le marqueur par excellence pour le politique et la communauté internationale. Depuis plusieurs décennies, l'armée américaine a développé le principe d'« intégration » (*embedded*) des sciences sociales : au Chili et au Vietnam dans les années 1960-70, ou encore au Honduras dans les années 1980-1990. Mais en 2006, le Pentagone va expérimenter un nouveau programme appelé *Human Terrain System* (HTS)<sup>9</sup>, à la suite de l'enlèvement de l'armée en Afghanistan (2002) et en Irak (2003). Considéré comme un véritable « tournant culturaliste » (*cultural turn*) de l'armée américaine, le HTS est conçu pour palier la méconnaissance des « terrains humains » (*human terrain*) et recueillir ainsi des données empirique à exploiter pour déterminer des « éléments d'ambiance » – autre façon de parler de « culture » –, permettant de mener plus efficacement des opérations de contre-insurrection.

Le HTS s'appuie sur de petites équipes constituées d'un ou deux chercheurs en sciences sociales, un ou deux interprètes, d'un chef d'équipe et d'un *research manager* qui est chargé d'exploiter les données recueillies. Institué de façon permanente à partir de 2010 et doté d'un budget annuel de

---

<sup>9</sup> Voir l'article *Human Terrain System* dans Wikipédia. URL – [https://en.wikipedia.org/wiki/Human\\_Terrain\\_System](https://en.wikipedia.org/wiki/Human_Terrain_System)

150 millions de dollars US, le HTS aurait envoyé plus de 700 personnes sur le terrain depuis sa création et compterait trois morts et un nombre de blessés non communiqué (Israël, 2017).

Les critiques sont nombreuses à l'égard de cet usage de la recherche, si tant est qu'il s'agisse encore de recherche en sciences sociales : de l'appui aux conflits, dont la légitimité n'est pas toujours avérée (guerre d'Irak), aux liens avec le renseignement militaire, rappelant les sciences coloniales devant produire des savoirs opérationnels (identifier les chefs, les acteurs religieux, leur doctrine, etc.). Outre l'objet du HTS, qui n'a pas grand-chose à voir avec la recherche académique, ce sont aussi les conditions de recueil des données qui font problème. Nicholas Israël rapporte que « certains entretiens semi-structurés ne pouvaient pas excéder six minutes en raison de la présence de snipers. De même, par crainte des embuscades, les chercheurs n'ont eu que très rarement la possibilité de se rendre dans une même localité à plusieurs reprises » (Israël, 2017 : 124).

À ce stade, peut-on encore parler de sciences sociales, et même de sciences tout court ? Car il ne suffit pas de recourir à un corpus, des concepts et des méthodes. Il faut aussi se demander quel type de savoir produisent des chercheurs ainsi « embarqués », tout comme les journalistes à propos de l'information ? Que voient-ils du terrain et de ceux qui les y amènent, si ce n'est ce que ces derniers leur montre, en l'occurrence une situation figée et sécurisée pour l'occasion ? Si les sciences sociales sont bel et bien sur leur terrain lorsqu'elles travaillent sur les crises, y compris en tenant compte des restrictions d'accès au terrain lorsque la sécurité des chercheurs et des gens rencontrés est en cause, c'est d'abord parce qu'au-delà des outils de la recherche, ce que considère le chercheur ne se réduit pas à ce qui intéresse le militaire. Évidemment, il s'agit là d'une situation particulière, liée à la dangerosité du terrain. Verena Richardier questionne quant à elle sa propre expérience d'une « sociologie embarquée », non pas avec l'armée, mais dans une ONG. Elle note que si celle-ci se professionnalise à travers une recherche dite « opérationnelle », que l'on appelle parfois « recherche-action », ses propres recherches devaient composer et s'adapter à une forme de clandestinité, en déployant des stratégies lui permettant de « jouer avec le cadre », quitte à renoncer à l'analyse critique.

Certes, l'accès aux terrains difficiles, voire impossibles, affecte la production des savoirs, même si des techniques existent pour « enquêter à distance » (Héas et Régnier, 2022), et l'on pense bien sûr au téléphone portable et aux réseaux sociaux, WhatsApp en tête. Le texte présenté par Emmanuelle Olivier rend compte d'une « netnographie », notion mise en place par l'économiste Robert V. Kozinets, montrant en quoi celle-ci permet de constituer un corpus de savoirs, de témoignages et d'expériences qui constituent finalement un « terrain » en soi, lequel sera aussi précieux pour les anthropologues que les historiens à venir. Mais ceci est différent de l'enquête

que l'on mène par procuration grâce aux messageries instantanées, dont Jacky Bouju mesure les limites dans son texte, même s'il reconnaît volontiers leur utilité lorsqu'il s'agit de données « factuelles et objectivées par le langage ». mais outre que la confidentialité des propos échangés peut être mise à mal du fait de la messagerie instantanée qui ne protège ni des piratages ni de l'espionnage, c'est le fait de « confier le terrain » ainsi que le travail de perception critique des situations, non pas à un assistant de recherche comme cela se fait (trop) souvent, mais à un individu qui aura d'autant plus de mal à garder une distance critique qu'il est lui-même acteur, sinon victime de la situation.

Reste qu'il y a maintes façons de faire de la recherche et de produire des savoirs dignes de ce nom sans pour autant se rendre sur le terrain, ne serait-ce que parce que celui-ci n'a jamais été et ne sera jamais accessible. Pensons à l'exercice du pouvoir d'État, par exemple, qui reste largement inaccessible au politiste ou à l'anthropologue, ce qui n'a jamais empêché celui-ci ou celui-là de publier une « Anthropologie de l'État » (Abélès, 2005). À l'instar des sciences physiques qui, en astronomie par exemple, décrivent la composition chimique de l'atmosphère de telle exoplanète, les sciences sociales ont également su développer des outils et des méthodes qui leur permettent d'interroger un centre inapprochable à travers ses manifestations périphériques.

Enfin, il y a tout simplement le choix de ne pas effectuer la recherche en question et dire en quoi et pourquoi l'on fait ce choix. Or ceci constitue un résultat scientifiquement valable, tout au moins lorsqu'il a fait l'objet d'un texte critique soumis à la communauté scientifique, tandis qu'il met en jeu l'éthique même de la recherche. Comme l'illustre parfaitement la contribution de Baba Coulibaly à propos des enquêtes qu'il a menées avec l'Institut des Sciences Humaines de Bamako dans l'Office du Niger, une région marquée par l'insécurité, l'éthique de la recherche n'en reste pas à la seule procédure dite du consentement éclairé. Elle passe avant tout par la construction d'une relation de *confiance* – littéralement se fier l'un à l'autre – qu'il s'agit de tenir au-delà du fait de pouvoir accéder ou non au terrain et de faire signer une décharge aux personnes avec qui l'on travaille. Choisir de ne pas faire le terrain, quelle qu'en soit la raison – interdiction des autorités, danger pour soi ou pour les autres, nature trop intime... –, est aussi un objet de recherche en soi, pour autant qu'il parle de ce terrain que l'on ne peut pas approcher.

## **Bibliographie**

ABÉLÈS, Marc, 2005, *Anthropologie de l'État*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.

AGIER, Michel, 2008, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion.

- AGIER, Michel (dir.), 1997, *Anthropologues en dangers. L'engagement sur le terrain*, Paris, Jean-Michel Place. URL – <https://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010013340>
- ANTOULY, Julien et HOLDER, Gilles (*à paraître*), « Au Mali, comment (ne pas) penser la paix, ou les bienfaits de l'économie de la crise », Acte du colloque *Vingt ans après la guerre en Côte d'Ivoire – Penser la crise en temps de paix* du 27 et 28 octobre 2022, AFD, RESCI, UFHB, FFHBRP, IRSEM.
- ASSAYAG, Jackie, 2004, « La face obscure de la modernité. Anthropologie et génocides », *L'Homme*, vol. 2, n°170, pp. 232-243. URL – <https://journals.openedition.org/lhomme/24826>
- ATLANI-DUAULT, Laëticia et VIDAL, Laurent (dir.), 2009, *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Paris, Éditions Armand Colin, 320 p.
- BALANDIER, Georges, 1951, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de Sociologie*, XI, pp. 44-79. URL – <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2001-1-page-9.htm>
- BENSA, Alban et FASSIN, Éric, 2002, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain – Anthropologie et sciences humaines*, n°38, pp. 5-20. URL – <https://journals.openedition.org/terrain/1888>
- BONNECASE, Vincent et BRACHET, Julien, 2013, « Les “crises sahéliennes” entre perceptions locales et gestions internationales », *Politique africaine*, vol. 2, n°130, pp. 5-22. URL – <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2013-2-page-5.htm>
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre et KABANDA, Marcel, 2013, *Rwanda. Racisme et génocide : l'idéologie hamitique*, Paris, Belin, 380 p.
- CPS-UA, 2012, « Concept stratégique pour la résolution des crises que connaît le Mali », document de l'Union africaine, 14 p. URL – <http://www.peaceau.org/uploads/cps.concept.strategique.pdf>
- FES-CERM, 2017, « Les chemins du futur : scénarii Mali 2030 », rapport de la Friedrich-Ebert-Stiftung et du Centre d'Études et de Réflexion au Mali, Ségou. URL – [http://www.fes-mali.org/images/Brochure\\_Scenarii.pdf](http://www.fes-mali.org/images/Brochure_Scenarii.pdf)
- FREUND, Julien, 1990, *Études sur Max Weber*, Genève, Librairie Droz, coll. « Travaux de Sciences Sociales », 288 p.
- GEFFRAY, Christian, 1990, *La cause des armes au Mozambique. Anthropologie d'une guerre civile*, Paris, Karthala, coll. « Les Afriques », 264 p.

- HÉAS, Stéphane et RÉGNIER, Patrice, 2022, « Enquêter à distance : une spécificité, une incongruité... ? », *Socio-anthropologie* n°45, pp. 25-46. URL – <https://journals.openedition.org/socio-anthropologie/11025>
- ISRAËL, Nicolas, 2017, « Le *Human Terrain System*. Un programme de recherche opérationnelle ? », *L'Homme* 222, pp. 119-129. URL – <https://www.cairn.info/revue-l-homme-2017-2-page-119.htm>
- IZARD, Michel, 1991, « La méthode ethnographique », in P. Bonte et M. Izard (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, pp. 470-475
- MARCHAL, Roland, 2006, « Tchad/Darfour : vers un système de conflit », *Politique africaine*, vol. 102, n°2. URL – <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2006-2-page-135.htm>
- NIVET, Bastien, 2012, « Du laboratoire au miroir : quand l'Afrique subsaharienne construit l'Europe stratégique », *Politique africaine*, n°127, vol. 3, pp. 135-153. URL – <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2012-3-page-135.htm>
- PULLIEUTE, Antoine, 2022, « Que penser de la stratégie 3D ? », site de l'École de pensée sur la guerre économique, 20 avril 2022. URL – <https://www.epge.fr/que-penser-de-la-strategie-3d/>
- VILKAS, Catherine, 2009, « Des pairs aux experts : l'émergence d'un « nouveau management » de la recherche scientifique ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n°126, pp. 61-79. URL – <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2009-1-page-61.htm>
- WIEVIORKA, Michel, 2015, « Terrorisme : peut-on critiquer le discours officiel ? », *BibliObs*, 29 novembre. URL – <https://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20151129.OBS0358/terrorisme-pouvons-nous-critiquer-le-discours-officiel.html>